

Cité-jonction

Autor(en): **Vincent, René**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **37 (1965)**

Heft 5

PDF erstellt am: **06.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-125783>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Cité-Jonction

un exemple de restructuration urbaine
entreprise par le Service immobilier
de la ville de Genève

par René Vincent

39

Au bord de l'Arve, dans le quartier de la Jonction, le Service immobilier de la ville de Genève réalise, en deux étapes dont la première est achevée, le plus vaste ensemble de logements sociaux qu'il ait jamais entrepris. Cité-Jonction groupera une fois achevée 480 logements de deux pièces et demie, trois pièces et demie, quatre pièces et demie, 5 pièces et demie, 25 000 m² de locaux artisanaux et commerciaux, une école primaire, une école enfantine, un centre de loisirs et des locaux de réunions. Les logements de la première étape, au nombre de 322, viennent d'être occupés par leurs locataires. Ils se répartissent dans deux tours doubles de treize étages sur rez-de-chaussée et six immeubles de sept étages sur rez-de-chaussée. La seconde étape, sur le point de démarrer, comprendra trois immeubles de sept étages sur rez-de-chaussée et une tour double de treize étages sur rez-de-chaussée, plus les locaux scolaires et de réunions. Les plans de Cité-Jonction sont l'œuvre de MM. R. Engeli et R. Pahud, architectes, et C. Bigar, ingénieur. (Fig. 3.)

Il n'a pas été prévu de parking souterrain; en revanche, de larges zones de parcage sont réparties sur le pourtour de la terrasse intérieure et entre les tours. Sur notre photo, prise d'un de ces emplacements, on distingue au premier plan le système d'éclairage des locaux artisanaux et le pourtour de la tour surélevée servant de jardin pour les enfants. A l'arrière-plan, un des groupes d'immeubles de sept étages sur rez-de-chaussée; la plupart des logements disposant d'une loggia. (Fig. 1.)

Innovation à Genève à cette échelle: entre les immeubles a été prévue une surface de quelque 9000 m² (pour la première étape), en voie d'aménagement, avec emplacements de jeux, verdure et pièces d'eau à l'intention des enfants. Cette vaste terrasse constitue le toit des locaux artisanaux et de réunions prévus à la hauteur du rez-de-chaussée des immeubles de sept étages, dont les entrées donnent sur cette cour. (Fig. 2.)

A quelques kilomètres de Genève: les ensembles résidentiels de

Lancy et Onex

A cheval sur les communes de Lancy et d'Onex s'édifie depuis quelque temps ce qui sera d'ici une dizaine d'années une ville de 35 000 à 45 000 habitants, soit l'équi-

valent de Bienne. Quoique plus connue en tant que cité satellite d'Onex, la nouvelle agglomération urbaine s'est édifiée tout d'abord sur Lancy (tous les immeubles du premier plan, sur notre photographie aérienne). *Cité nouvelle*, à Onex, se développe au-dessus du Rhône, et l'on distingue ses bâtiments dans la partie supérieure droite de notre photographie. *Cité nouvelle* comprendra plus de 2000 logements, s'étendra sur quelque 150 000 m² dont 29 000 m² pour les routes, parkings et voies d'accès aux immeubles, 55 000 m² d'espaces verts et le reste pour des réalisations communautaires. *Cité nouvelle*, construite dans le cadre du plan d'action logements mis au point par le Conseil d'Etat genevois, est l'œuvre d'une fondation de droit civil. L'exécution des travaux est placée sous la direction de M. J.-L. Ardin, architecte, et du Bureau de la coordination technique du bâtiment SA. (Fig. 5.)

La tour de quinze étages sur rez-de-chaussée (à gauche de la figure 4) a été édifiée au rythme d'un étage tous les cinq jours ouvrables, grâce à la préfabrication, système Barets, utilisée. Le rythme de mise en place du gros œuvre, qui a été de deux appartements et demi par jour pour la première étape, a passé pour la seconde à quatre appartements. Une véritable usine de préfabrication a été installée sur place. Grâce à la rationalisation et à la préfabrication, le coût de construction, pour la seconde étape, est d'environ 135 fr. le m³.

La commune de Lancy, l'Hôpital cantonal et une industrie locale se sont groupés pour construire sur leurs terrains environ 400 logements, répartis en une tour de vingt-deux étages, une tour de quatorze étages et deux groupes de six à huit étages (fig. 6, au premier plan). Tandis que la tour de quatorze étages est l'œuvre des architectes Honegger Frères, les trois autres constructions sont réalisées par MM. Bordigoni, Fleury et Collin, architectes, et Perreten, Milleret, Fol et Duchemin, ingénieurs.

L'ensemble comprendra un centre commercial, un central téléphonique, une poste, des terrains de jeu, des garages souterrains, une école primaire et un terrain de sports. Les logements seront de la catégorie HLM, soit de 500 à 600 fr. la pièce par an.

La première étape a porté sur 774 logements et a nécessité pour son exécution 114 moules et 11 084 éléments préfabriqués. Il n'y a pas de balcons ni de loggias, les pièces sont relativement spacieuses (surface brute moyenne par pièce: 22 à 23 m²). Dans la seconde étape, la majorité des immeubles posséderont des loggias. (Fig. 7.)

Les immeubles du quartier de La Caroline, sur le territoire de la commune de Lancy, ont été les premiers à démarrer et les aménagements extérieurs sont actuellement achevés. Ils sont l'œuvre du Bureau d'architectes et ingénieurs Honegger Frères et ont été construits pour différents organismes, tels que coopérative d'habitation, Chambre de commerce genevoise, etc. (Fig. 8.)

Les habitants de *Cité nouvelle* disposent maintenant des commerces de première nécessité et même d'un café-restaurant, construction basse à droite (fig. 9), en bordure de l'avenue des Grandes-Communes, futurs «Champs-Élysées» de la nouvelle ville. Un groupe scolaire de seize classes, l'école des Tattes, et de nombreux locaux annexes, dont un centre médico-pédagogique, sont les premiers établissements que l'apport démographique accéléré a rendus nécessaires.

A Thônex

570 nouveaux logements, en majorité à loyers modérés, s'érigent dans une ancienne zone de villas

Se détachant sur les montagnes proches de la Haute-Savoie, le nouveau quartier locatif de Thônex, à proximité de la frontière, groupe dans 13 immeubles quelque 570 logements en majorité à loyers modérés dont 450, environ, sont déjà habités. Cet ensemble est réalisé par M. Edmond Desjacques, architecte, et comprend une tour de douze étages sur rez-de-chaussée, deux immeubles de trois étages sur rez-de-chaussée, sept de six étages et deux de cinq étages sur rez-de-chaussée.

En tout, un volume de construction d'environ 200 000 m³, auquel s'ajoutent les 50 000 m³ des deux garages souterrains (440 places) dont le premier, sur deux niveaux, est achevé et en service. (Fig. 10.)

La tour et les deux immeubles de trois étages sur rez-de-chaussée ont été achevés les premiers. Ils totalisent 252 logements. Ceux des constructions basses et des neuf premiers étages de la tour ont des loyers d'environ 500 fr. la pièce par an. On rappelle qu'à Genève, la cuisine est comptée pour une pièce! On distingue, à gauche de la tour, la cheminée de la première des deux chaufferies prévues. Cette chaufferie, entièrement vitrée, a une capacité de 5 millions de calories. (Fig. 11.)

Près de la tour, les aménagements extérieurs sont achevés. Il s'agit de pelouses, malheureusement interdites aux enfants, qui ne disposent pour le moment que d'un jeu de sable. Il est question d'implanter un centre social à proximité, mais rien n'est décidé. Là, comme dans beaucoup d'autres réalisations, on a bâti des logements sans prévoir les prolongements sociaux indispensables. Et pourtant, ce nouveau quartier va concentrer une population de quelque 2000 habitants comprenant de nombreux jeunes enfants. (Fig. 12.)

Cité satellite de Meyrin

Situation

Le village de Meyrin est situé à environ 6 km. du centre de la ville de Genève, sur un plateau bien arborisé dominant la ville et d'où l'on jouit d'une vue dégagée sur les Alpes et le Jura.

Cette belle région campagnarde est actuellement en plein essor et, en raison de sa situation, diverses institutions s'y installent.

Le CERN, Centre européen de recherches nucléaires, situé à 1 km. environ du centre de la future ville satellite, occupe environ 2500 personnes. Un grand nombre d'entreprises gravitent autour. Plusieurs importantes industries suisses et étrangères ont fait l'acquisition de terrains en vue de constructions prochaines. La proximité immédiate de l'aéroport intercontinental de Genève, dont le nombre d'employés s'élève à un millier environ, est un atout de plus. En effet, il faut prévoir un accroissement du nombre des employés lors de l'agrandissement de la piste et des installations de l'aérogare, dont les travaux, qui ont été décidés, sont actuellement en cours.

L'embranchement de l'autoroute, qui coupera la route de Meyrin à la hauteur de l'aéroport, créera une liaison directe entre le Pays de Vaud, la région en plein développement de Versoix-Grand-Saconnex, et la cité satellite.

Le choix fait par l'Etat de Genève pour la création d'une cité satellite a été l'objet de recherches minutieuses, et c'est grâce à la nature saine de son sol, à sa situation élevée où les brouillards sont presque inexistantes et à sa proximité de la ville que Meyrin a été choisie comme seule cité sur la rive droite du Rhône.

L'office fédéral aérien a également été appelé à faire des mesures d'intensité phonique qui ont révélé que cette dernière est égale à celle mesurée en ville même (place Neuve).

Circulation

La cité est limitée au nord par la route de Ferney-Voltaire et à l'est par la route de Mategnin.

La route principale à grand trafic Genève-Saint-Genis-Lyon-Paris relie directement la cité satellite de Meyrin à Genève par un tronçon rectiligne. Cette route est d'ailleurs en voie d'élargissement et permettra une circulation extrêmement fluide. C'est sur cette voie, en effet, que les pouvoirs publics font passer un trolleybus qui prolonge les lignes 3 et 33. La distance en voiture du centre de la ville n'excède pas une dizaine de minutes.



Cité-Jonction

un exemple de restauration
urbaine entreprise
par le Service immobilier
de la ville de Genève

Architectes: R. Engeli et R. Pahud
Ingénieur: C. Bigar

1



Cité-Jonction

eine beispielhafte
städtebauliche Leistung
unter der Leitung
der Liegenschaftenverwaltung
der Stadt Genf

Architekten: R. Engeli und R. Pahud
Ingenieur: C. Bigar

2

3



Photos Freddy Bertrand



Onex-Lancy

A quelques kilomètres de Genève, sur le territoire des communes de Lancy et d'Onex, une ville de l'importance de Bienne s'édifie à un rythme accéléré.

Tour à gauche en haut, immeubles centre bas: Honegger Frères, architectes et ingénieurs. Autres édifices: Bordigoni, Fleury et Collin, architectes. Ingénieurs: Perreten, Milleret, Fal et Duchemin.

Exécution placée sous la direction de J.-L. Ardin, architecte, et du Bureau de la Coordination technique du bâtiment SA.

4



Onex-Lancy

Wenige Kilometer von Genf entfernt, entsteht auf dem Gemeindegebiet von Lancy und Onex eine neue Stadt von der Grösse Biels.

Punkthaus links oben und Bauten Mitte unten: Gebrüder Honegger, Architekten und Ingenieure. Andere Gebäude: Bordigoni, Fleury und Collin, Architekten. Ingenieure: Perreten, Milleret, Fal und Duchemin.

Ausführung unter Leitung von J.-L. Ardin, Architekt, und dem Bureau de la Coordination technique du bâtiment SA.

6



7





Photos Freddy Bertrand

5



8

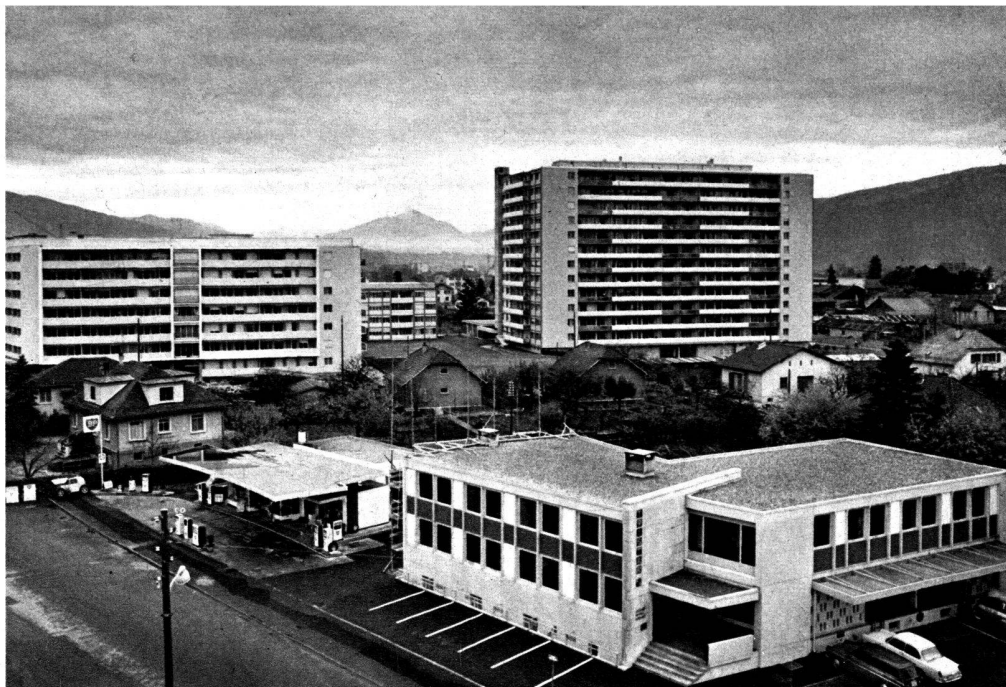


9

Thônex

570 logements en majorité sociaux dans une ancienne zone de villas à proximité de la frontière

Architecte: Edmond Desjacques



10

Thônex

570 neue Wohnungen in der ehemaligen Landhauszone in der Nähe der Grenze. Sie werden grösstenteils im sozialen Wohnungsbau erstellt

Architekt: Edmond Desjacques



11

12



Photos Freddy Bertrand